



Bureau du surintendant des
institutions financières Canada

Office of the Superintendent of
Financial Institutions Canada

Supplément à l'étude actuarielle n° 5

Mortalité des bénéficiaires du Programme de la sécurité de la vieillesse

Novembre 2006
Bureau de l'actuaire en chef



BSIF
OSFI

Canada 

Bureau de l'actuaire en chef
Bureau du surintendant des institutions financières Canada
16^e étage, Immeuble Carré Kent
255, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0H2

Télécopieur : 613-990-9900
Courriel : oca-bac@osfi-bsif.gc.ca

Vous pouvez vous procurer une copie électronique de ce rapport sur notre site Web,
à l'adresse www.osfi-bsif.gc.ca

TABLE DES MATIÈRES

	Page
I- Sommaire	5
A. But.....	5
B. Portée	5
C. Principales observations.....	5
D. Conclusion	7
II- Données et méthodologie.....	8
A. Données.....	8
B. Méthodologie	9
III- Résultats.....	11
A. Expositions selon l'état civil et le type de prestation.....	11
B. Comparaisons de la mortalité.....	13
1. Comparaisons selon l'état civil.....	13
2. Comparaison selon l'état civil et le type de prestation	14
IV- Espérances de vie à 65 ans.....	17
V- Conclusion	19
VI- Annexe – Tableaux détaillés sur les bénéficiaires de la SV	20

LISTE DES TABLEAUX

		Page
Tableau 1	Pourcentages de célibataires selon le type de prestation et de provenance des données.....	9
Tableau 2	Expositions des bénéficiaires de la SV selon l'état civil et le type de prestation.....	12
Tableau 3	Taux de mortalité des bénéficiaires de la SV selon l'âge, le sexe et l'état civil.....	13
Tableau 4	Taux de mortalité des bénéficiaires de la SV selon l'âge, le sexe, l'état civil et le type de prestation (hommes).....	14
Tableau 5	Taux de mortalité des bénéficiaires de la SV selon l'âge, le sexe, l'état civil et le type de prestation (femmes).....	16
Tableau 6	Espérances de vie à 65 ans selon l'état civil et le type de prestation (années).....	17
Tableau 7	Proportions de bénéficiaires célibataires selon l'âge, le sexe et le type de prestation.....	20
Tableau 8	Expositions selon l'âge, le sexe et l'état civil.....	21
Tableau 9	Expositions selon l'âge, le sexe, l'état civil et le type de prestation.....	22
Tableau 10	Taux de mortalité selon l'âge, le sexe et l'état civil.....	23
Tableau 11	Taux de mortalité selon l'âge, le sexe, l'état civil et le type de prestation.....	24
Tableau 12	Ratios de mortalité selon l'âge, le sexe et l'état civil.....	25
Tableau 13	Ratios de mortalité selon l'âge, le sexe, l'état civil et le type de prestation.....	26
Tableau 14	Bénéficiaires selon l'âge, le sexe et l'état civil au 31 décembre 2003.....	27
Tableau 15	Bénéficiaires selon l'âge, le sexe, l'état civil et le type de prestation au 31 décembre 2003.....	28

LISTE DES GRAPHIQUES

		Page
Graphique 1	Expositions selon l'âge, le sexe, l'état civil et le type de prestation.....	11
Graphique 2	Ratios de mortalité des bénéficiaires de la SV selon l'âge, le sexe et l'état civil.....	13
Graphique 3	Ratios de mortalité des bénéficiaires de la SV selon l'âge, le sexe, l'état civil et le type de prestation (hommes).....	15
Graphique 4	Ratios de mortalité des bénéficiaires de la SV selon l'âge, le sexe, l'état civil et le type de prestation (femmes).....	16

I- Sommaire

A. But

Ce rapport est un supplément à l'étude actuarielle n° 5 sur la mortalité des bénéficiaires du Programme de la sécurité de la vieillesse (SV) qui a été publiée par le Bureau de l'actuaire en chef (BAC) en février 2006. Il présente des estimations du niveau de la mortalité par état civil et type de prestation. Comme pour l'étude actuarielle no 5, cette étude évalue les taux de mortalité chez les bénéficiaires de la SV qui étaient âgés d'au moins 65 ans et qui résidaient au Canada entre le 1^{er} janvier 1999 et le 31 décembre 2003.

B. Portée

La section II est un résumé des données et de la méthode utilisées pour déterminer les taux de mortalité des bénéficiaires de la SV selon l'état civil de 1999 à 2003. Une analyse détaillée des résultats est ensuite présentée à la section III. La section IV présente les espérances de vie à 65 ans tandis que la section V présente les conclusions de l'étude. La section VI est une annexe qui renferme diverses statistiques de mortalité plus détaillées.

C. Principales observations

Données

- L'état civil a été défini comme étant soit marié ou célibataire. Les personnes qui ont été classées dans la catégorie des personnes mariées sont des personnes mariées devant la loi ou en union de fait ou en relation avec un conjoint de fait de même sexe tandis que les personnes classées dans la catégorie des personnes célibataires sont des personnes célibataires, veuves, séparées et divorcées.
- Les informations sur l'état civil provenant de la base de données sur les bénéficiaires de la SV n'étaient fiables que pour les bénéficiaires de la SV touchant des prestations du Supplément de revenu garanti (SRG).
- Pour les bénéficiaires de la SV qui ne reçoivent pas de prestations du SRG, les données sur l'état civil provenant de la base de données sur les bénéficiaires de la SV n'étaient pas fiables en vertu du fait que les dossiers de plusieurs des bénéficiaires ont été mal classés dans la catégorie des célibataires. Malgré ces limites des données, le taux de mortalité de ce sous-groupe a pu être estimé en ayant recours à de l'information supplémentaire sur l'état civil provenant d'autres bases de données.
- Le pourcentage de célibataires augmente de manière appréciable avec l'âge car les personnes mariées deviennent célibataires au décès de leur conjoint.
- Il y a une différence considérable par âge dans la distribution des expositions selon l'état civil entre les deux sexes. Dans le groupe des 65 à 69 ans, par exemple, 81 % des hommes mariés ne reçoivent pas de prestations du SRG contre 68 % des femmes mariées. Dans le groupe des 85 à 89 ans, ces pourcentages passent à 54 % pour les hommes et à 25 % pour les femmes.

- Dans le groupe des 65 à 69 ans, le pourcentage d'hommes célibataires qui reçoivent des prestations du SRG est de 32 % tandis que le pourcentage correspondant pour les femmes est de 59 %. Dans le groupe des 85 à 89 ans, ces pourcentages passent à 49 % pour les hommes et à 92 % pour les femmes.

Mortalité selon l'état civil

- La mortalité des gens mariés tant pour les hommes que pour les femmes est moins élevée que chez les célibataires. L'écart de mortalité entre les personnes mariées et célibataires diminue plus rapidement avec l'âge pour les hommes que pour les femmes.
- Dans le groupe des 65 à 69 ans, la mortalité pour les hommes mariés est inférieure de 17 % à celle de la mortalité globale des hommes alors qu'elle est inférieure de 8 % aux âges avancés. La mortalité pour les hommes célibataires du groupe des 65 à 69 ans est plus élevée de 55 % que celle de la mortalité globale des hommes alors qu'elle n'est supérieure que de 3 % aux âges avancés.
- Dans le groupe des 65 à 69 ans, la mortalité pour les femmes mariées est moins élevée de 15 % que celle de la mortalité globale des femmes alors qu'elle est inférieure de 7 % dans le groupe des 95 à 99 ans. Les femmes célibataires dans le groupe des 65 à 69 ans enregistrent une mortalité supérieure de 22 % à celle de la mortalité globale des femmes alors que la mortalité converge progressivement vers le taux global aux âges avancés de 90 ans et plus.

Mortalité selon l'état civil et le type de prestation

- À quelques exceptions près, pour les deux sexes en général, les célibataires qui touchent des prestations du SRG présentent la mortalité la plus élevée à tous les âges. Le sous-groupe qui présente la deuxième mortalité la plus élevée varie selon le sexe : parmi les femmes, ce sont les femmes mariées qui touchent des prestations du SRG tandis que pour les hommes, ce sont les hommes célibataires qui ne touchent pas de prestations du SRG. Pour les deux sexes, le sous-groupe avec la mortalité la moins élevée est présentée chez les bénéficiaires mariés qui ne touchent pas de prestations du SRG.

Espérance de vie à 65 ans

- Les hommes ont des écarts plus appréciables en termes de l'espérance de vie à 65 ans que les femmes selon l'état civil. Par exemple, une analyse de l'espérance de vie à 65 ans selon l'état civil révèle que les hommes mariés devraient vivre en moyenne 17,9 années ou 3,7 années de plus que les hommes célibataires à 65 ans. À titre comparatif, les femmes mariées vivent en moyenne 21,0 années ou 1,3 an de plus que les femmes célibataires à 65 ans.
- On s'attend à ce que les hommes mariés qui ne touchent pas de prestations du SRG vivent 3,5 années de plus que les hommes célibataires de ce sous-groupe. À titre comparatif, les femmes mariées qui ne touchent pas de prestations du SRG devraient vivre 0,6 année de plus que les femmes célibataires.
- Les écarts en termes de l'espérance de vie à 65 ans selon le type de prestation sont aussi plus élevés pour les hommes. Les hommes mariés qui ne touchent pas de prestations du SRG devraient vivre 2,3 années de plus que les hommes mariés qui touchent des prestations du

SRG tandis que les femmes mariées sans prestations du SRG devraient vivre 1,7 année de plus que celles qui touchent des prestations du SRG.

- L'écart socioéconomique peut être mesuré par l'espérance de vie à 65 ans entre les bénéficiaires de la SV qui sont associés à un niveau socioéconomique élevé (c'est-à-dire ceux qui ne touchent pas de prestations du SRG et qui sont assujettis à la récupération de la SV) par rapport à ceux qui sont associés au niveau socioéconomique le plus bas (c'est-à-dire ceux qui touchent des prestations du SRG). Les hommes mariés touchés par la récupération devraient vivre 4,3 années de plus que les hommes mariés touchant des prestations du SRG. Par ailleurs, les hommes célibataires touchés par la récupération vivront 4,6 années de plus que ceux qui touchent des prestations du SRG. À titre comparatif, pour les femmes, les écarts sont moins grands car on s'attend à ce que les femmes à la fois mariées et célibataires devraient vivre 3,5 années de plus que celles qui touchent des prestations du SRG.

D. Conclusion

Malgré les limites des données sur l'état civil des bénéficiaires de la SV ne touchant pas de prestations du SRG, en utilisant de l'information supplémentaire sur l'état civil provenant d'autres sources, il est démontré que le niveau de la mortalité des bénéficiaires de la SV varie selon l'état civil et le type de prestation tant pour les hommes que les femmes.

Cette étude confirme aussi que les hommes et les femmes mariés ont une mortalité plus faible que leurs contreparties célibataires. Des taux de mortalité inférieurs ont été observés chez les personnes mariées et non admissibles aux prestations du SRG.

II- Données et méthodologie

A. Données

Comme pour l'étude actuarielle n° 5 sur la mortalité des bénéficiaires du Programme de la sécurité de la vieillesse (SV) qui a été publiée par le Bureau de l'actuaire en chef (BAC) en février 2006, les données aux fins du présent rapport proviennent principalement de la base de données administratives individuelles des bénéficiaires de la SV. La base de données de la SV renferme des informations sur l'état civil des bénéficiaires de la SV au 31 décembre de chaque année de 1999 à 2003, inclusivement. L'état civil a été défini comme étant soit marié soit célibataire. Les personnes qui ont été classées dans la catégorie des personnes mariées sont des personnes mariées devant la loi ou en union de fait ou en relation avec un conjoint de fait de même sexe tandis que les personnes classées dans la catégorie des personnes célibataires sont des personnes célibataires, veuves, séparées ou divorcées. Les informations sur l'état civil de la base de données de la SV ont été validées en comparant les pourcentages de célibataires par type de prestation et par âge avec les pourcentages correspondants de célibataires provenant de la base de données de 2001 de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Le tableau 1 démontre que les informations sur l'état civil provenant de la base de données de la SV sont fiables pour les bénéficiaires de la SV qui touchent des prestations du Supplément de revenu garanti (SRG), mais qu'ils ne sont pas fiables pour les bénéficiaires de la SV qui ne touchent pas des prestations du SRG (sans SRG). Pour les hommes du groupe des 65 à 69 ans, par exemple, le pourcentage de célibataires provenant de la base de données de la SV est de 79 % et surestime de toute évidence le pourcentage de 23 % obtenu en utilisant la base de données de 2001 de l'ARC. De nombreux dossiers sont soupçonnés d'être mal classés dans la catégorie des célibataires dans la base de données de la SV. Tel que décrits dans la section suivante sur la méthodologie, afin d'être en mesure d'estimer les taux de mortalité des bénéficiaires de la SV qui ne touchent pas de prestations du SRG selon l'état civil qui sont ou ne sont pas assujettis à la disposition de récupération, on a eu recours à un processus de calibrage qui utilise des informations sur l'état civil provenant d'autres bases de données.

En ce qui concerne les bénéficiaires de la SV touchant une prestation du SRG, aucun processus de calibrage n'a été appliqué puisque les pourcentages de célibataires obtenus de la base de données de la SV se comparent bien avec les pourcentages correspondants provenant de la base de données de 2001 de l'ARC. Pour les hommes du groupe des 65 à 69 ans, par exemple, le pourcentage de célibataires figurant dans la base de données de la SV est de 32 % et se compare bien au pourcentage de 33 % provenant de la base de données de l'ARC. Le tableau 7 à l'annexe A établit une comparaison des pourcentages ajustés entre la base de données de la SV et celle de l'ARC selon l'âge, l'état civil et le type de prestation.

Tableau 1 Pourcentages de célibataires selon le type de prestation et de provenance des données

Groupe d'âge	Hommes					Femmes				
	Sans SRG			SRG		Sans SRG			Avec SRG	
	SV	ARC ¹	SV ajusté	SV	ARC	SV	ARC	SV ajusté	SV	ARC
65-69	79 %	23 %	19 %	32 %	33 %	77 %	37 %	32 %	59 %	62 %
70-74	75 %	25 %	20 %	35 %	36 %	80 %	46 %	41 %	68 %	72 %
75-79	74 %	29 %	25 %	37 %	39 %	84 %	58 %	51 %	77 %	81 %
80-84	76 %	34 %	33 %	40 %	43 %	90 %	72 %	63 %	86 %	88 %
85-89	81 %	45 %	46 %	49 %	52 %	95 %	85 %	75 %	92 %	94 %
90-94	85 %	58 %	62 %	61 %	64 %	97 %	93 %	88 %	97 %	97 %
95-99	89 %	73 %	78 %	74 %	78 %	99 %	98 %	97 %	99 %	99 %
100+	93 %	60 %	67 %	86 %	84 %	99 %	93 %	93 %	100 %	97 %
65+	77 %	28 %	24 %	37 %	39 %	83 %	54 %	47 %	76 %	79 %

¹ARC : Les données obtenues de l'ARC sur les contribuables de 65 ans et plus en décembre 2001.

B. Méthodologie

Les taux de mortalité pour le programme de la SV selon l'état civil et le type de prestation ont été calculés en utilisant une moyenne pondérée (sur une base d'exposition) des taux de mortalité par l'âge pour les trois sous-groupes de bénéficiaires de la SV suivants :

- Résidents du Canada, excluant ceux du Québec touchant des prestations de retraite du RPC;
- Résidents du Canada, excluant ceux du Québec ne touchant pas de prestations du RPC; et,
- Résidents du Québec.

Les taux de mortalité pour chaque sous-groupe ci-haut ont été analysés selon que les bénéficiaires de la SV étaient admissibles ou non aux prestations du SRG. Pour les bénéficiaires de la SV touchant des prestations du SRG, la base de données de la SV renfermait des informations fiables sur l'état civil pour chacun des sous-groupes susmentionnés. Ainsi, les expositions et les taux de mortalité gradués ont été obtenus directement à l'aide de la même méthodologie que dans le cadre de l'étude actuarielle n° 5.

Pour le sous-groupe des bénéficiaires de la SV qui ne touchent pas de prestations du SRG mais qui avaient reçu des prestations de retraite du RPC, on a eu recours aux informations sur l'état civil au moment où ils avaient droit aux prestations de retraite du RPC. Des taux de mortalité distincts selon l'état civil ont été obtenus en estimant l'exposition selon l'état civil au fil du temps en tenant compte des probabilités que les personnes deviennent célibataires avec le temps en utilisant la mortalité des cohortes et en présumant de plus que dans les couples mariés, les hommes avaient en moyenne trois ans de plus que leurs conjointes. Par exemple, pour un homme marié âgé de 65 ans au moment de sa retraite réelle aux termes du RPC en 1994, la probabilité de demeurer marié de 1994 à 2003 est d'environ 90 % et il contribuerait ainsi 90 % de son exposition en 2003 à titre de marié et 10 % à titre de célibataire.

Pour le sous-groupe des bénéficiaires de la SV ne touchant ni prestations du SRG ni prestations de retraite du RPC, la première étape estimait l'exposition entre les personnes célibataires et mariées par âge en utilisant les pourcentages de célibataires pour chaque sous-groupe provenant de la base de données de l'ARC. La deuxième étape consistait à calculer les taux de mortalité des personnes mariées en présumant qu'à chaque âge, la mortalité des personnes mariées par rapport à la mortalité globale des bénéficiaires de la SV ne touchant pas de prestations du SRG, mais ayant reçu des prestations de retraite du RPC s'appliquerait. Enfin, les taux de mortalité des célibataires sans SRG à chaque âge ont été obtenus à partir du taux global de mortalité et du taux présumé de mortalité des personnes mariées.

Malgré des problèmes de fiabilité des données sur l'état civil des bénéficiaires de la SV n'étant pas admissibles aux prestations du SRG, la méthodologie susmentionnée donne une estimation raisonnable des taux de mortalité selon l'état civil et le type de prestation. Les taux de mortalité moyens pondérés à l'égard de tous les sous-groupes se sont montrés conformes aux taux de mortalité calculés dans le cadre de l'étude actuarielle n° 5.

III- Résultats

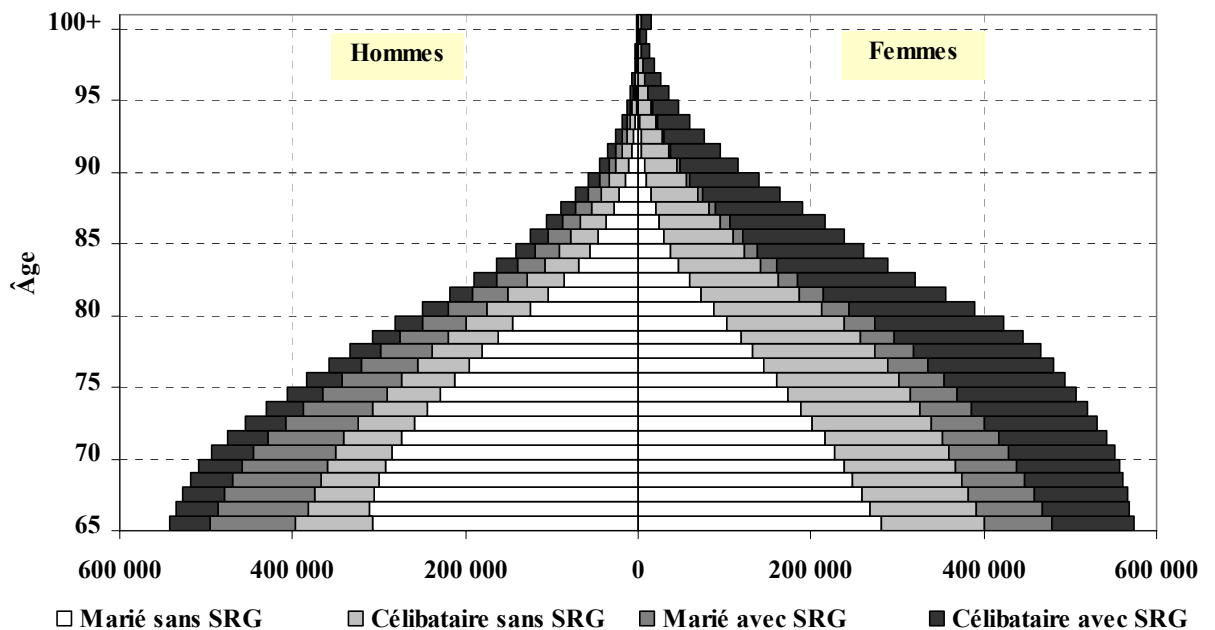
A. Expositions selon l'état civil et le type de prestation

La structure d'âge et de sexe du nombre d'expositions selon l'état civil et le type de prestations reçues de 1999 à 2003 est présentée au graphique 1 et au tableau 2. Le graphique 1 est semblable au graphique 9 de l'étude actuarielle n° 5. Le tableau 2 indique que les pourcentages de célibataires (en termes d'expositions) pour chaque type de prestation augmentent avec l'âge, car les personnes mariées deviennent célibataires au décès de leur conjoint.

Il y a un écart appréciable entre les deux sexes au niveau de la répartition des expositions selon l'âge et l'état civil. Dans le groupe des 65 à 69 ans, par exemple, le pourcentage d'expositions pour les hommes mariés bénéficiaires ne touchant pas de prestations du SRG est de 81 % comparativement à 68 % pour les femmes. Dans le groupe des 85 à 89 ans, ces pourcentages sont de 54 % pour les hommes et de 24 % pour les femmes.

Dans le groupe des 65 à 69 ans, le pourcentage des expositions pour les hommes célibataires bénéficiaires touchant des prestations du SRG est de 32 % comparativement à 59 % pour les femmes. Dans le groupe des 85 à 89 ans, ces pourcentages sont de 49 % pour les hommes et de 92 % pour les femmes.

Graphique 1 Expositions selon l'âge, le sexe, l'état civil et le type de prestation



Le tableau 2 indique que les pourcentages de célibataires tant chez les hommes que chez les femmes qui ont droit à des prestations du SRG sont généralement supérieurs aux pourcentages de ceux qui ne sont pas admissibles à des prestations du SRG. D'après les observations de l'étude précédente sur la mortalité des bénéficiaires de la SV qui ont démontré hors de tout doute que la mortalité des bénéficiaires de la SV qui ont droit à des prestations du SRG est supérieure à celle des bénéficiaires qui n'y sont pas admissibles, une mortalité plus élevée est prévue chez les célibataires que chez les personnes mariées. Les tableaux 8 et 9 de l'annexe montrent les expositions selon l'âge, l'état civil et le type de prestation.

Tableau 2 Expositions des bénéficiaires de la SV selon l'état civil et le type de prestation

Hommes

Groupe d'âge	Sans SRG				Avec SRG			
	Exposition Marié	Exposition Célibataire	Proportion de mariés	Proportion de célibataires	Exposition Marié	Exposition Célibataire	Proportion de mariés	Proportion de célibataires
65-69	1 504 606	358 210	81 %	19 %	504 899	242 505	68 %	32 %
70-74	1 291 124	324 529	80 %	20 %	417 941	227 592	65 %	35 %
75-79	895 248	293 169	75 %	25 %	298 645	175 802	63 %	37 %
80-84	440 097	213 704	67 %	33 %	183 772	125 074	60 %	40 %
85-89	148 314	128 742	54 %	46 %	89 183	84 925	51 %	49 %
90-94	27 916	46 616	37 %	63 %	25 914	40 020	39 %	61 %
95-99	2 526	8 930	22 %	78 %	3 648	10 586	26 %	74 %
100+	322	649	33 %	67 %	250	1 493	14 %	86 %
65+	4 310 153	1 374 550	76 %	24 %	1 524 253	907 997	63 %	37 %

Femmes

Groupe d'âge	Sans SRG				Avec SRG			
	Exposition Mariée	Exposition Célibataire	Proportion de mariées	Proportion de célibataires	Exposition Mariée	Exposition Célibataire	Proportion de mariées	Proportion de célibataires
65-69	1 284 378	614 291	68%	32 %	372 770	533 586	41 %	59 %
70-74	1 005 068	686 514	59 %	41 %	309 623	649 751	32 %	68 %
75-79	662 123	697 967	49 %	51 %	218 181	729 927	23 %	77 %
80-84	303 621	522 735	37 %	63 %	113 183	675 000	14 %	86 %
85-89	99 929	310 536	24 %	76 %	40 500	497 966	8 %	92 %
90-94	16 638	128 204	11 %	89 %	8 212	240 519	3 %	97 %
95-99	886	30 376	3 %	97 %	784	68 464	1 %	99 %
100+	295	3 671	7 %	93 %	50	11 068	0 %	100 %
65+	3 372 938	2 994 295	53 %	47 %	1 063 304	3 406 281	24 %	76 %

1. En ce qui a trait aux bénéficiaires de la SV qui n'ont pas droit à des prestations du SRG (sans SRG), les expositions et les proportions de célibataires ont été estimées à partir des informations sur l'état civil provenant des dossiers des prestations de retraite du RPC du BAC et de la base de données de 2001 de l'ARC.

B. Comparaisons de la mortalité

Dans cette section, les taux de mortalité des hommes et des femmes sont comparés selon l'âge, l'état civil et le type de prestation avec les taux globaux de mortalité respectifs des bénéficiaires de la SV figurant dans l'étude actuarielle n° 5.

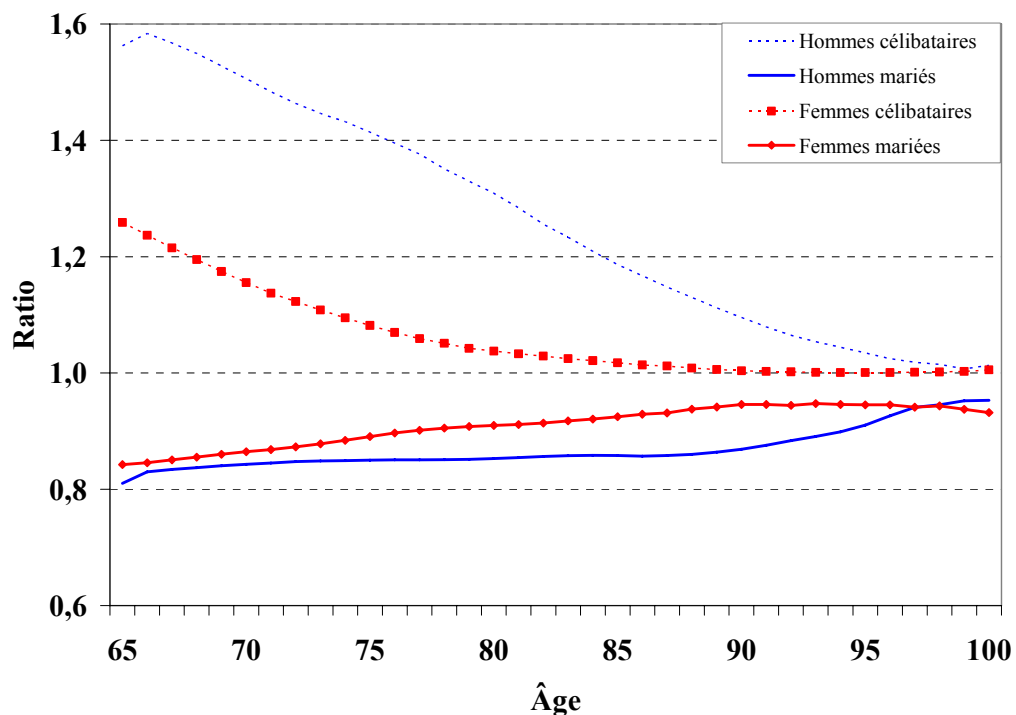
1. Comparaisons selon l'état civil

Le tableau 3 et le graphique 2 montrent une comparaison des taux de mortalité selon l'état civil, le sexe et le groupe d'âge. Les hommes ainsi que les femmes mariés ont une mortalité considérablement moins élevée que les célibataires, mais l'écart est moindre pour les femmes.

Tableau 3 Taux de mortalité des bénéficiaires de la SV selon l'âge, le sexe et l'état civil

Groupe d'âge	Hommes					Femmes				
	Taux globaux de mortalité	Marié		Célibataire		Taux globaux de mortalité	Mariée		Célibataire	
		Taux de mortalité	Ratio à la mortalité globale	Taux de mortalité	Ratio à la mortalité globale		Taux de mortalité	Ratio à la mortalité globale	Taux de mortalité	Ratio à la mortalité globale
65-69	0,0203	0,0169	0,83	0,0315	1,55	0,0118	0,0100	0,85	0,0144	1,22
70-74	0,0328	0,0277	0,85	0,0482	1,47	0,0190	0,0165	0,87	0,0215	1,13
75-79	0,0532	0,0451	0,85	0,0734	1,38	0,0318	0,0282	0,89	0,0339	1,07
80-84	0,0858	0,0730	0,85	0,1092	1,27	0,0549	0,0490	0,89	0,0569	1,04
85-89	0,1377	0,1172	0,85	0,1599	1,16	0,0971	0,0879	0,91	0,0986	1,02
90-94	0,2085	0,1811	0,87	0,2252	1,08	0,1623	0,1474	0,91	0,1631	1,00
95-99	0,2957	0,2709	0,92	0,3038	1,03	0,2482	0,2263	0,91	0,2486	1,00

Graphique 2 Ratios de mortalité des bénéficiaires de la SV selon l'âge, le sexe et l'état civil



Dans le groupe des 65 à 69 ans, la mortalité des hommes mariés est inférieure de 17 % à la mortalité globale des hommes alors qu'elle est inférieure de 8 % aux âges avancés. Les hommes célibataires ont une mortalité supérieure de 55 % à la mortalité globale dans le groupe des 65 à 69 ans qui réduit par la suite pour être seulement 3 % supérieure aux âges avancés.

Dans le groupe des 65 à 69 ans, la mortalité des femmes mariées est inférieure de 15 % à la mortalité globale de mortalité des femmes, mais elle est inférieure de 9 % aux âges avancés. Les femmes célibataires ont une mortalité supérieure de 22 % à la mortalité globale du groupe des 65 à 69 ans qui converge par la suite vers la mortalité globale aux âges avancés.

Les tableaux 10 et 12 de l'annexe montrent les taux de mortalité et les ratios de mortalité à chaque âge et selon l'état civil.

2. Comparaison selon l'état civil et le type de prestation

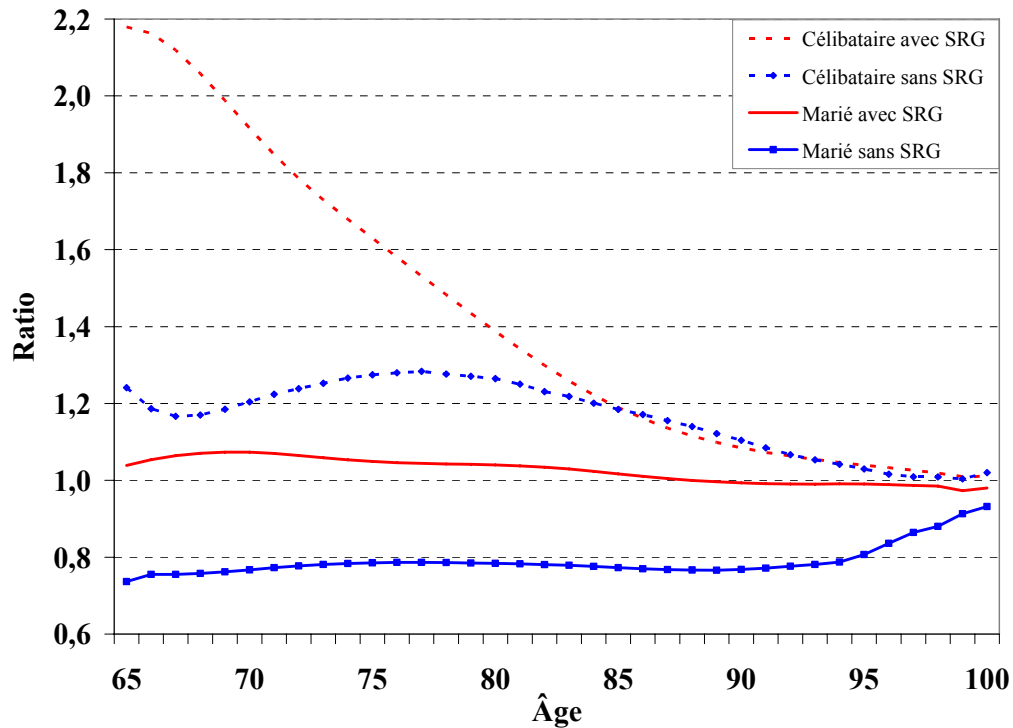
Hommes

Le tableau 4 et le graphique 3 montrent une comparaison des taux de mortalité des hommes selon l'âge, l'état civil et le type de prestation. Les hommes célibataires qui touchent des prestations du SRG ont la mortalité la plus élevée à tous les âges. Par exemple, ceux du groupe des 65 à 69 ans ont un ratio de mortalité de 2,10 (soit un taux de mortalité près du double du niveau global) qui converge rapidement à la mortalité globale avec l'âge. Les hommes célibataires qui ne touchent pas de prestations du SRG ont une mortalité inférieure à celle des bénéficiaires du SRG qui sont célibataires, mais supérieure à celle des bénéficiaires qui sont mariés. La mortalité des hommes mariés qui touchent des prestations du SRG est plus élevée que la mortalité globale jusqu'à l'âge de 89 ans. Les hommes mariés qui touchent des prestations du SRG enregistrent la mortalité la plus faible, laquelle demeure relativement constante, soit environ 22 % de moins que la mortalité globale de 65 à 94 ans, et converge par la suite vers la mortalité globale. Les tableaux 11 et 13 de l'annexe présentent les taux de mortalité et ratios selon le sexe, l'âge, l'état civil et le type de prestation.

Tableau 4 Taux de mortalité des bénéficiaires de la SV selon l'âge, le sexe, l'état civil et le type de prestation (hommes)

Groupe d'âge	Taux globaux de mortalité	Sans SRG				Avec SRG			
		Marié		Célibataire		Marié		Célibataire	
		Taux de mortalité	Ratio	Taux de mortalité	Ratio	Taux de mortalité	Ratio	Taux de mortalité	Ratio
65-69	0,0203	0,0153	0,75	0,0239	1,18	0,0216	1,06	0,0427	2,10
70-74	0,0328	0,0254	0,78	0,0409	1,25	0,0348	1,06	0,0587	1,79
75-79	0,0532	0,0416	0,78	0,0685	1,29	0,0055	1,04	0,0815	1,53
80-84	0,0858	0,0663	0,77	0,1068	1,25	0,0890	1,04	0,1131	1,32
85-89	0,1377	0,1044	0,76	0,1603	1,16	0,1384	1,01	0,1593	1,16
90-94	0,2085	0,1583	0,76	0,2251	1,08	0,2057	0,99	0,2253	1,08
95-99	0,2957	0,2434	0,82	0,3003	1,02	0,2899	0,98	0,3068	1,04

Graphique 3 Ratios de mortalité des bénéficiaires de la SV selon l'âge, le sexe, l'état civil et le type de prestation (hommes)



Femmes

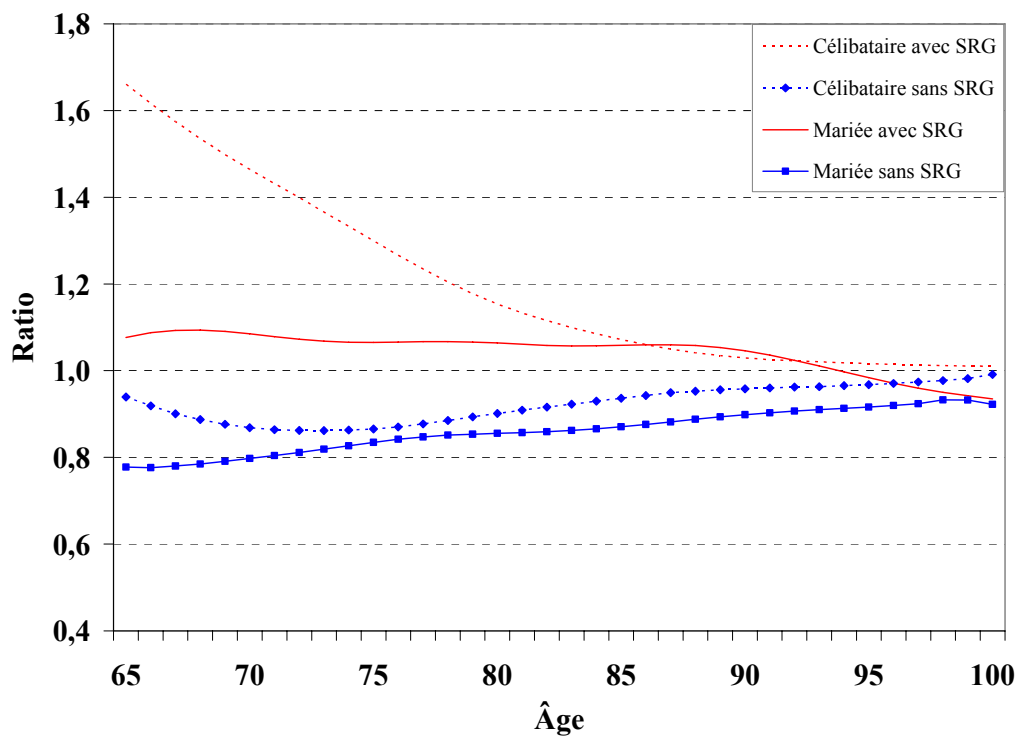
Le tableau 5 et le graphique 4 montrent une comparaison de la mortalité des femmes selon l'âge, l'état civil et le type de prestation. Dans chaque sous-groupe, le niveau de mortalité est moins élevé pour les femmes que pour les hommes.

Les femmes célibataires qui touchent des prestations du SRG sont celles qui ont la mortalité la plus élevée. Par exemple, pour les femmes âgées de 65 à 69 ans, la mortalité est supérieure de 58 % à la mortalité globale. À titre comparatif, les femmes mariées qui ne touchent pas de prestations du SRG ont la mortalité la plus faible, celle-ci étant inférieure de 22 % à la mortalité globale pour les femmes du groupe des 65 à 69 ans, laquelle converge progressivement puisqu'elle est inférieure de 12 % à la mortalité globale pour les femmes du groupe des 95 à 99 ans.

Tableau 5 Taux de mortalité des bénéficiaires de la SV selon l'âge, le sexe, l'état civil et le type de prestation (femmes)

Groupe d'âge	Taux globaux de mortalité	Sans SRG				Avec SRG			
		Mariée		Célibataire		Mariée		Célibataire	
		Taux de mortalité	Ratio	Taux de mortalité	Ratio	Taux de mortalité	Ratio	Taux de mortalité	Ratio
65-69	0,0118	0,0092	0,78	0,0107	0,91	0,0128	1,09	0,0187	1,58
70-74	0,0190	0,0153	0,80	0,0165	0,87	0,0203	1,07	0,0267	1,40
75-79	0,0318	0,0265	0,83	0,0281	0,88	0,0335	1,05	0,0395	1,24
80-84	0,0549	0,0460	0,84	0,0503	0,92	0,0571	1,04	0,0620	1,13
85-89	0,0971	0,0830	0,86	0,0918	0,95	0,1000	1,03	0,1029	1,06
90-94	0,1623	0,1404	0,87	0,1559	0,96	0,1616	1,00	0,1669	1,03
95-99	0,2482	0,2189	0,88	0,2404	0,97	0,2346	0,95	0,2523	1,02

Graphique 4 Ratios de mortalité des bénéficiaires de la SV selon l'âge, le sexe, l'état civil et le type de prestation (femmes)



IV- Espérances de vie à 65 ans

Le tableau 6 présente les espérances de vie des bénéficiaires de la SV selon le statut socioéconomique en comparant les écarts en termes de l'espérance de vie à 65 ans selon l'état civil et selon le type de prestation de la SV reçue.

Les écarts estimés de l'espérance de vie à 65 ans selon l'état civil sont plus élevés pour les hommes que pour les femmes. Par exemple, l'écart estimé selon l'état civil pour les hommes indique que les hommes mariés devraient vivre en moyenne 17,9 années ou 3,7 années de plus que les hommes célibataires à 65 ans. À titre comparatif, les femmes mariées devraient vivre en moyenne 21,0 années ou 1,3 année de plus que les femmes célibataires à 65 ans.

Les hommes mariés sans prestations du SRG devraient vivre 3,5 années de plus que leurs contreparties célibataires. À titre comparatif, les femmes mariées devraient vivre 0,6 année de plus que les femmes célibataires.

L'écart de l'espérance de vie à 65 ans selon le type de prestations touchées est aussi plus élevé pour les hommes. Il est estimé que les hommes mariés qui ne reçoivent pas de prestations du SRG devraient vivre 2,3 années de plus que les hommes mariés qui reçoivent des prestations du SRG tandis que les femmes mariées sans prestations du SRG devraient vivre 1,7 année de plus que celles qui touchent des prestations du SRG.

Tableau 6 Espérances de vie à 65 ans selon l'état civil et le type de prestation (années)

Type de prestation	Hommes				Femmes			
	Globale	Célibataire	Marié	Écart selon l'état civil	Globale	Célibataire	Mariée	Écart selon l'état civil
Programme de la SV	16,6	14,2	17,9	3,7	20,2	19,7	21,0	1,3
SRG	15,0	13,0	16,3	3,3	19,0	18,6	19,8	1,2
Sans SRG	17,4	15,1	18,6	3,5	21,1	20,9	21,5	0,6
Écart selon le type de prestation	2,4	2,1	2,3	-	2,1	2,3	1,7	-
Sans SRG sans récupération	17,2	14,8	18,4	3,6	21,1	20,8	21,4	0,6
Sans SRG avec récupération	19,5	17,6	20,6	3,0	22,4	22,1	23,3	1,2
Écart entre sans SRG avec récupération et sans SRG sans récupération	2,3	2,8	2,2	-	1,3	1,3	1,9	-
Écart entre sans SRG sans récupération et avec SRG	2,2	1,8	2,1	-	2,1	2,2	1,6	-
Écart entre sans SRG avec récupération et avec SRG	4,5	4,6	4,3	-	3,4	3,5	3,5	-

Analyse selon le niveau socioéconomique associé

L'écart de la mortalité selon le niveau socioéconomique peut être mesuré par la différence dans l'espérance de vie à 65 ans entre les bénéficiaires de la SV qui ne touchent pas de prestations du SRG et qui sont assujettis à la disposition de récupération (dont le statut socioéconomique est élevé) et ceux qui touchent des prestations du SRG (dont le statut socioéconomique est bas). Le tableau 6 démontre que les hommes mariés assujettis à la récupération devraient vivre 4,3 années de plus que les hommes mariés qui touchent des prestations du SRG. Par ailleurs, les hommes célibataires assujettis à la récupération vivront 4,6 années de plus que ceux qui touchent des prestations du SRG. À titre comparatif, l'écart est moindre pour les femmes puisque les femmes tant mariées que célibataires devraient vivre 3,5 années de plus que celles qui touchent des prestations du SRG. Il est possible d'analyser plus en détail l'écart dans l'espérance de vie à 65 ans selon le niveau socioéconomique en examinant les sous-groupes de bénéficiaires de la SV suivants.

- i. Bénéficiaires de la SV qui ne touchent pas de prestations du SRG sans récupération et bénéficiaires du SRG

L'écart dans l'espérance de vie à 65 ans entre ces deux sous-groupes donne une mesure de l'écart entre les bénéficiaires dont le statut socioéconomique est moyen et ceux dont le statut socioéconomique est bas. L'écart pour les hommes célibataires est de 1,8 année comparativement à 2,1 années pour les hommes mariés. À titre comparatif, l'écart pour les femmes célibataires est de 2,2 années et de 1,6 année pour les femmes mariées.

- ii. Bénéficiaires de la SV ne touchant pas de prestations du SRG, avec et sans récupération

L'écart dans l'espérance de vie à 65 ans entre ces deux sous-groupes donne une mesure de l'écart entre les bénéficiaires dont le statut socioéconomique est élevé et ceux dont le statut socioéconomique est moyen. L'écart pour les hommes célibataires est de 2,8 années par rapport à 2,2 années pour les hommes mariés. À titre comparatif, les femmes célibataires ont un écart de 1,3 année et les femmes mariées, un écart de 1,9 année.

V- Conclusion

Malgré les limites des informations sur l'état civil des bénéficiaires de la SV qui ne touchent pas de prestations du SRG, le recours à de l'information supplémentaire sur l'état civil provenant d'autres sources permet de démontrer que le niveau de la mortalité des bénéficiaires de la SV varie selon l'état civil et selon le type de prestation pour les hommes et les femmes.

L'étude permet aussi de confirmer que les hommes et les femmes mariés ont une plus grande longévité que leurs contreparties célibataires. Des taux de mortalité moins élevés ont été observés pour les personnes mariées et non admissibles aux prestations du SRG.

VI- Annexe – Tableaux détaillés sur les bénéficiaires de la SV

Tableau 7 Proportions de bénéficiaires célibataires selon l'âge, le sexe et le type de prestation

Âge	Sans SRG (SV) ¹		Sans SRG (ARC) ²		SRG (SV)		SRG (ARC)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
65	22 %	30 %	22 %	35 %	32 %	55 %	33 %	55 %
66	19 %	31 %	23 %	36 %	32 %	57 %	33 %	60 %
67	18 %	32 %	23 %	37 %	32 %	59 %	33 %	62 %
68	18 %	34 %	23 %	38 %	33 %	61 %	33 %	64 %
69	19 %	35 %	23 %	40 %	34 %	62 %	34 %	66 %
70	19 %	37 %	23 %	42 %	34 %	64 %	34 %	68 %
71	19 %	39 %	24 %	44 %	35 %	66 %	35 %	70 %
72	20 %	41 %	25 %	46 %	35 %	68 %	36 %	72 %
73	21 %	43 %	25 %	49 %	36 %	69 %	37 %	74 %
74	22 %	45 %	26 %	51 %	36 %	71 %	38 %	76 %
75	22 %	47 %	27 %	53 %	37 %	73 %	38 %	77 %
76	24 %	49 %	28 %	56 %	37 %	75 %	38 %	79 %
77	25 %	52 %	29 %	59 %	37 %	77 %	39 %	81 %
78	26 %	53 %	30 %	61 %	37 %	79 %	39 %	83 %
79	28 %	57 %	31 %	64 %	38 %	81 %	40 %	84 %
80	29 %	59 %	32 %	67 %	39 %	83 %	41 %	85 %
81	31 %	61 %	33 %	70 %	39 %	84 %	41 %	87 %
82	33 %	64 %	35 %	73 %	40 %	86 %	44 %	89 %
83	36 %	67 %	36 %	76 %	42 %	87 %	44 %	90 %
84	39 %	69 %	38 %	78 %	44 %	89 %	47 %	91 %
85	42 %	72 %	41 %	81 %	45 %	90 %	48 %	92 %
86	45 %	74 %	44 %	83 %	47 %	92 %	51 %	93 %
87	48 %	75 %	46 %	85 %	49 %	93 %	53 %	94 %
88	51 %	79 %	48 %	87 %	51 %	94 %	54 %	95 %
89	54 %	82 %	51 %	90 %	54 %	95 %	58 %	96 %
90	57 %	85 %	53 %	92 %	56 %	96 %	60 %	96 %
91	61 %	87 %	57 %	92 %	59 %	96 %	63 %	97 %
92	65 %	89 %	58 %	94 %	62 %	97 %	65 %	98 %
93	68 %	93 %	63 %	95 %	65 %	98 %	69 %	98 %
94	72 %	94 %	66 %	96 %	68 %	98 %	71 %	99 %
95	75 %	96 %	71 %	97 %	71 %	99 %	75 %	99 %
96	78 %	97 %	72 %	98 %	74 %	99 %	78 %	99 %
97	80 %	98 %	75 %	99 %	75 %	99 %	80 %	99 %
98	81 %	99 %	75 %	98 %	79 %	99 %	81 %	99 %
99	84 %	99 %	79 %	99 %	82 %	99 %	87 %	100 %
100+	67 %	93 %	60 %	93 %	86 %	100 %	84 %	97 %
65+	24 %	47 %	28 %	54 %	37 %	76 %	39 %	79 %

¹ Dans le cas des bénéficiaires de la SV qui ne sont pas admissibles à des prestations du SRG (sans SRG), les proportions de célibataires ont été ajustés d'après les informations sur l'état civil disponibles provenant de la base de données des prestations de retraite du RPC et de la base de données de 2001 de l'ARC.

² ARC : Base de données de l'Agence du revenu du Canada sur les contribuables de 65 ans et plus au 31 décembre 2001.

Tableau 8 Expositions selon l'âge, le sexe et l'état civil

Âge	Marié		Célibataire		Programme de la SV*	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
65	391 289	345 750	128 681	205 243	519 970	550 992
66	415 557	345 953	119 269	223 184	534 826	569 136
67	409 607	334 319	118 536	231 470	528 143	565 789
68	401 341	322 035	117 563	239 740	518 904	561 775
69	391 711	309 091	116 666	248 241	508 378	557 332
70	378 571	295 563	115 118	255 656	493 689	551 219
71	362 660	280 615	113 237	262 290	475 897	542 905
72	343 152	263 688	110 910	267 450	454 063	531 138
73	322 723	246 232	108 216	272 745	430 939	518 977
74	301 958	228 594	104 640	278 124	406 598	506 717
75	281 552	211 608	101 400	282 936	382 952	494 544
76	259 693	193 700	97 614	286 138	357 307	479 838
77	239 636	176 404	93 865	289 066	333 500	465 470
78	217 499	159 818	90 340	285 956	307 838	445 774
79	195 514	138 774	85 753	283 798	281 268	422 572
80	169 930	118 947	79 112	270 122	249 042	389 069
81	145 613	98 958	73 232	256 326	218 845	355 285
82	122 058	81 107	67 602	239 546	189 660	320 653
83	101 996	65 119	61 790	223 991	163 786	289 110
84	84 272	52 672	57 042	207 750	141 314	260 422
85	70 628	43 060	53 303	195 821	123 931	238 881
86	57 926	34 345	48 420	181 062	106 346	215 407
87	46 316	27 956	43 176	162 510	89 492	190 466
88	35 826	20 462	37 289	144 323	73 115	164 785
89	26 800	14 605	31 480	124 786	58 280	139 391
90	19 626	9 792	25 967	106 102	45 592	115 894
91	13 957	6 657	21 125	88 255	35 082	94 912
92	9 599	4 436	16 811	71 906	26 410	76 342
93	6 466	2 484	12 961	57 721	19 427	60 205
94	4 183	1 481	9 772	44 739	13 955	46 220
95	2 669	819	7 160	34 049	9 829	34 868
96	1 623	427	5 089	25 230	6 712	25 658
97	993	237	3 437	18 129	4 431	18 366
98	578	109	2 312	12 722	2 890	12 831
99	310	77	1 519	8 709	1 828	8 786
100+	572	345	2 142	14 740	2 714	15 085
Total	5 834 404	4 436 242	2 282 549	6 400 576	8 116 952	10 836 818

Remarque : Le total des expositions selon le type d'état civil pourrait ne pas concorder exactement avec les expositions apparaissant à l'étude sur la mortalité des bénéficiaires du programme de la SV publiée en février 2006 vu l'absence d'informations sur l'état civil de certains bénéficiaires de la SV.

Tableau 9 Expositions selon l'âge, le sexe, l'état civil et le type de prestation

Âge	Sans SRG, marié		Sans SRG, célibataire		Avec SRG, marié		Avec SRG, célibataire	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
65	295 758	270 610	84 600	114 352	95 531	75 139	44 081	90 891
66	311 163	268 925	70 733	121 501	104 394	77 028	48 536	101 683
67	305 075	258 827	68 650	123 374	104 532	75 493	49 887	108 096
68	299 461	248 375	67 383	125 800	101 880	73 660	50 180	113 940
69	293 148	237 641	66 845	129 265	98 563	71 450	49 821	118 976
70	284 793	227 008	66 374	132 550	93 778	68 555	48 744	123 106
71	274 451	215 252	66 006	136 052	88 210	65 363	47 231	126 238
72	259 536	201 626	65 259	137 584	83 617	62 062	45 651	129 866
73	244 026	187 583	64 228	139 408	78 697	58 649	43 988	133 337
74	228 319	173 599	62 663	140 920	73 639	54 994	41 978	137 203
75	212 450	160 174	61 609	141 909	69 102	51 434	39 791	141 026
76	195 555	146 147	60 218	142 127	64 138	47 553	37 396	144 011
77	180 058	132 586	58 777	141 881	59 578	43 818	35 087	147 185
78	162 483	120 088	57 577	137 251	55 016	39 729	32 763	148 705
79	144 703	103 127	54 988	134 798	50 812	35 646	30 765	149 000
80	124 261	88 062	50 522	124 286	45 668	30 885	28 590	145 836
81	104 436	72 562	46 545	114 580	41 177	26 397	26 687	141 747
82	85 467	58 875	42 768	103 889	36 591	22 232	24 833	135 656
83	69 756	46 614	38 620	94 636	32 240	18 505	23 170	129 355
84	56 176	37 508	35 248	85 344	28 096	15 164	21 794	122 405
85	45 961	30 648	32 827	78 687	24 667	12 412	20 476	117 134
86	36 891	24 415	29 609	71 136	21 035	9 930	18 811	109 925
87	28 605	20 193	26 094	61 612	17 710	7 763	17 082	100 898
88	21 449	14 467	22 048	53 682	14 378	5 995	15 240	90 640
89	15 408	10 205	18 164	45 417	11 392	4 399	13 316	79 369
90	10 831	6 650	14 579	37 988	8 794	3 142	11 388	68 114
91	7 334	4 501	11 586	31 059	6 623	2 156	9 539	57 196
92	4 789	3 018	8 927	24 718	4 810	1 418	7 884	47 188
93	3 065	1 564	6 653	19 633	3 401	920	6 307	38 088
94	1 897	906	4 871	14 805	2 286	576	4 901	29 934
95	1 162	468	3 453	10 945	1 507	351	3 707	23 104
96	663	216	2 394	7 841	960	212	2 695	17 390
97	373	122	1 534	5 440	621	115	1 903	12 688
98	219	43	957	3 705	359	66	1 355	9 017
99	109	36	593	2 444	201	41	926	6 265
100+	322	295	649	3 671	250	50	1 493	11 068
Total	4 310 153	3 372 938	1 374 550	2 994 295	1 524 253	1 063 304	907 997	3 406 281

Remarque : Le total des expositions selon le type d'état civil pourrait ne pas concorder exactement avec les expositions apparaissant à l'étude sur la mortalité des bénéficiaires du programme de la SV publiée en février 2006 vu l'absence d'informations sur l'état civil de certains bénéficiaires de la SV.

Tableau 10 Taux de mortalité selon l'âge, le sexe et l'état civil

Âge	Marié		Célibataire		Programme de la SV	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
65	0,0133	0,0082	0,0256	0,0123	0,0164	0,0098
66	0,0151	0,0090	0,0288	0,0132	0,0182	0,0107
67	0,0168	0,0100	0,0316	0,0142	0,0202	0,0117
68	0,0187	0,0110	0,0345	0,0154	0,0223	0,0129
69	0,0207	0,0121	0,0376	0,0166	0,0246	0,0141
70	0,0228	0,0134	0,0408	0,0179	0,0271	0,0155
71	0,0252	0,0149	0,0442	0,0195	0,0298	0,0171
72	0,0278	0,0165	0,0480	0,0212	0,0328	0,0189
73	0,0307	0,0183	0,0522	0,0231	0,0361	0,0209
74	0,0338	0,0204	0,0570	0,0253	0,0398	0,0231
75	0,0374	0,0228	0,0621	0,0277	0,0439	0,0256
76	0,0412	0,0255	0,0076	0,0304	0,0485	0,0284
77	0,0455	0,0285	0,0736	0,0335	0,0535	0,0316
78	0,0502	0,0319	0,0797	0,0370	0,0590	0,0352
79	0,0554	0,0357	0,0865	0,0410	0,0650	0,0393
80	0,0612	0,0400	0,0939	0,0456	0,0718	0,0440
81	0,0677	0,0449	0,1016	0,0509	0,0792	0,0493
82	0,0749	0,0506	0,1098	0,0569	0,0874	0,0553
83	0,0827	0,0571	0,1189	0,0637	0,0964	0,0622
84	0,0913	0,0644	0,1286	0,0714	0,1064	0,0699
85	0,1006	0,0727	0,1390	0,0800	0,1172	0,0786
86	0,1105	0,0820	0,1505	0,0895	0,1289	0,0883
87	0,1215	0,0921	0,1624	0,1001	0,1415	0,0989
88	0,1333	0,1038	0,1752	0,1116	0,1550	0,1107
89	0,1463	0,1163	0,1883	0,1243	0,1694	0,1235
90	0,1604	0,1301	0,2022	0,1380	0,1846	0,1375
91	0,1757	0,1443	0,2165	0,1530	0,2006	0,1526
92	0,1922	0,1592	0,2315	0,1690	0,2174	0,1686
93	0,2094	0,1759	0,2476	0,1858	0,2349	0,1856
94	0,2274	0,1924	0,2642	0,2035	0,2531	0,2034
95	0,2475	0,2097	0,2812	0,2220	0,2718	0,2219
96	0,2695	0,2277	0,2982	0,2412	0,2910	0,2409
97	0,2922	0,2452	0,3163	0,2608	0,3106	0,2605
98	0,3123	0,2646	0,3353	0,2809	0,3305	0,2804
99	0,3339	0,2819	0,3532	0,3015	0,3507	0,3007
100	0,3537	0,2993	0,3760	0,3229	0,3711	0,3211

Tableau 11 Taux de mortalité selon l'âge, le sexe, l'état civil et le type de prestation

Âge	Sans SRG, marié		Sans SRG, célibataire		Avec SRG, marié		Avec SRG, célibataire	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
65	0,0121	0,0076	0,0204	0,0092	0,0170	0,0105	0,0357	0,0162
66	0,0138	0,0083	0,0216	0,0098	0,0192	0,0116	0,0394	0,0173
67	0,0152	0,0091	0,0235	0,0106	0,0215	0,0128	0,0427	0,0184
68	0,0169	0,0101	0,0261	0,0114	0,0239	0,0141	0,0459	0,0197
69	0,0187	0,0112	0,0291	0,0124	0,0264	0,0154	0,0489	0,0212
70	0,0208	0,0124	0,0326	0,0135	0,0290	0,0169	0,0519	0,0227
71	0,0230	0,0138	0,0364	0,0148	0,0319	0,0185	0,0550	0,0245
72	0,0255	0,0153	0,0406	0,0163	0,0349	0,0203	0,0585	0,0264
73	0,0282	0,0171	0,0452	0,0180	0,0382	0,0223	0,0625	0,0285
74	0,0312	0,0191	0,0504	0,0199	0,0420	0,0246	0,0669	0,0308
75	0,0345	0,0214	0,0560	0,0222	0,0461	0,0273	0,0716	0,0333
76	0,0381	0,0239	0,0620	0,0247	0,0507	0,0303	0,0766	0,0360
77	0,0420	0,0268	0,0686	0,0277	0,0558	0,0337	0,0819	0,0390
78	0,0463	0,0300	0,0753	0,0312	0,0615	0,0376	0,0874	0,0424
79	0,0511	0,0336	0,0827	0,0351	0,0677	0,0419	0,0933	0,0463
80	0,0563	0,0376	0,0907	0,0397	0,0746	0,0468	0,0995	0,0508
81	0,0620	0,0423	0,0990	0,0448	0,0822	0,0523	0,1063	0,0559
82	0,0682	0,0476	0,1076	0,0507	0,0904	0,0586	0,1135	0,0617
83	0,0751	0,0536	0,1175	0,0574	0,0993	0,0657	0,1214	0,0684
84	0,0825	0,0605	0,1278	0,0650	0,1089	0,0739	0,1300	0,0759
85	0,0906	0,0684	0,1388	0,0736	0,1192	0,0832	0,1394	0,0842
86	0,0993	0,0773	0,1510	0,0832	0,1302	0,0935	0,1496	0,0936
87	0,1086	0,0873	0,1635	0,0939	0,1422	0,1049	0,1608	0,1039
88	0,1188	0,0983	0,1767	0,1055	0,1550	0,1171	0,1729	0,1153
89	0,1298	0,1104	0,1900	0,1181	0,1687	0,1301	0,1860	0,1278
90	0,1418	0,1236	0,2038	0,1317	0,1834	0,1438	0,2002	0,1416
91	0,1547	0,1377	0,2176	0,1465	0,1989	0,1580	0,2153	0,1565
92	0,1689	0,1529	0,2319	0,1623	0,2154	0,1726	0,2312	0,1725
93	0,1836	0,1689	0,2475	0,1788	0,2326	0,1876	0,2477	0,1894
94	0,1993	0,1858	0,2636	0,1964	0,2508	0,2029	0,2649	0,2071
95	0,2194	0,2033	0,2798	0,2147	0,2692	0,2183	0,2825	0,2255
96	0,2433	0,2216	0,2956	0,2338	0,2876	0,2340	0,3005	0,2445
97	0,2683	0,2406	0,3134	0,2537	0,3065	0,2501	0,3186	0,2639
98	0,2909	0,2616	0,3334	0,2741	0,3254	0,2665	0,3366	0,2837
99	0,3202	0,2804	0,3519	0,2953	0,3413	0,2832	0,3541	0,3039
100	0,3459	0,2962	0,3786	0,3184	0,3637	0,3002	0,3749	0,3244

Tableau 12 Ratios de mortalité selon l'âge, le sexe et l'état civil

Âge	Marié		Célibataire	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
65	0,81	0,84	1,56	1,26
66	0,83	0,85	1,58	1,24
67	0,83	0,85	1,57	1,22
68	0,84	0,86	1,55	1,20
69	0,84	0,86	1,53	1,17
70	0,84	0,86	1,51	1,16
71	0,84	0,87	1,48	1,14
72	0,85	0,87	1,46	1,12
73	0,85	0,88	1,45	1,11
74	0,85	0,88	1,43	1,09
75	0,85	0,89	1,41	1,08
76	0,85	0,90	1,39	1,07
77	0,85	0,90	1,38	1,06
78	0,85	0,91	1,35	1,05
79	0,85	0,91	1,33	1,04
80	0,85	0,91	1,31	1,04
81	0,85	0,91	1,28	1,03
82	0,86	0,91	1,26	1,03
83	0,86	0,92	1,23	1,02
84	0,86	0,92	1,21	1,02
85	0,86	0,92	1,19	1,02
86	0,86	0,93	1,17	1,01
87	0,86	0,93	1,15	1,01
88	0,86	0,94	1,13	1,01
89	0,86	0,94	1,11	1,01
90	0,87	0,95	1,10	1,00
91	0,88	0,95	1,08	1,00
92	0,88	0,94	1,06	1,00
93	0,89	0,95	1,05	1,00
94	0,90	0,95	1,04	1,00
95	0,91	0,95	1,03	1,00
96	0,93	0,95	1,02	1,00
97	0,94	0,94	1,02	1,00
98	0,95	0,94	1,01	1,00
99	0,95	0,94	1,01	1,00
100	0,95	0,93	1,01	1,01

Tableau 13 Ratios de mortalité selon l'âge, le sexe, l'état civil et le type de prestation

Âge	Sans SRG, marié		Sans SRG, célibataire		Avec SRG, marié		Avec SRG, célibataire	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
65	0,74	0,78	1,24	0,94	1,04	1,08	2,18	1,66
66	0,76	0,78	1,19	0,92	1,05	1,09	2,16	1,62
67	0,76	0,78	1,17	0,90	1,06	1,09	2,12	1,57
68	0,76	0,78	1,17	0,89	1,07	1,09	2,06	1,53
69	0,76	0,79	1,18	0,88	1,07	1,09	1,99	1,50
70	0,77	0,80	1,20	0,87	1,07	1,09	1,92	1,46
71	0,77	0,80	1,22	0,86	1,07	1,08	1,85	1,43
72	0,78	0,81	1,24	0,86	1,06	1,07	1,78	1,40
73	0,78	0,82	1,25	0,86	1,06	1,07	1,73	1,37
74	0,78	0,83	1,27	0,86	1,05	1,07	1,68	1,33
75	0,79	0,83	1,27	0,87	1,05	1,07	1,63	1,30
76	0,79	0,84	1,28	0,87	1,05	1,07	1,58	1,27
77	0,79	0,85	1,28	0,88	1,04	1,07	1,53	1,23
78	0,79	0,85	1,28	0,89	1,04	1,07	1,48	1,20
79	0,79	0,85	1,27	0,89	1,04	1,07	1,43	1,18
80	0,78	0,86	1,26	0,90	1,04	1,06	1,39	1,15
81	0,78	0,86	1,25	0,91	1,04	1,06	1,34	1,13
82	0,78	0,86	1,23	0,92	1,03	1,06	1,30	1,12
83	0,78	0,86	1,22	0,92	1,03	1,06	1,26	1,10
84	0,78	0,87	1,20	0,93	1,02	1,06	1,22	1,09
85	0,77	0,87	1,18	0,94	1,02	1,06	1,19	1,07
86	0,77	0,88	1,17	0,94	1,01	1,06	1,16	1,06
87	0,77	0,88	1,16	0,95	1,00	1,06	1,14	1,05
88	0,77	0,89	1,14	0,95	1,00	1,06	1,12	1,04
89	0,77	0,89	1,12	0,96	1,00	1,05	1,10	1,03
90	0,77	0,90	1,10	0,96	0,99	1,05	1,08	1,03
91	0,77	0,90	1,08	0,96	0,99	1,04	1,07	1,03
92	0,78	0,91	1,07	0,96	0,99	1,02	1,06	1,02
93	0,78	0,91	1,05	0,96	0,99	1,01	1,05	1,02
94	0,79	0,91	1,04	0,97	0,99	1,00	1,05	1,02
95	0,81	0,92	1,03	0,97	0,99	0,98	1,04	1,02
96	0,84	0,92	1,02	0,97	0,99	0,97	1,03	1,01
97	0,86	0,92	1,01	0,97	0,99	0,96	1,03	1,01
98	0,88	0,93	1,01	0,98	0,98	0,95	1,02	1,01
99	0,91	0,93	1,00	0,98	0,97	0,94	1,01	1,01
100	0,93	0,92	1,02	0,99	0,98	0,93	1,01	1,01

Tableau 14 Bénéficiaires selon l'âge, le sexe et l'état civil au 31 décembre 2003

Âge	Marié		Célibataire		Programme de la SV	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
65	77 379	65 028	25 733	44 868	103 112	109 896
66	80 663	67 443	27 710	48 671	108 373	116 114
67	79 414	64 142	27 793	50 561	107 207	114 703
68	76 502	61 443	27 461	51 488	103 963	112 931
69	73 960	57 922	26 809	52 579	100 769	110 501
70	71 946	54 876	26 390	52 894	98 336	107 770
71	71 498	54 153	27 138	56 121	98 636	110 274
72	68 754	50 774	26 515	57 721	95 269	108 495
73	66 834	47 799	26 354	59 798	93 188	107 597
74	60 165	42 922	24 550	58 768	84 715	101 690
75	57 316	39 821	24 170	60 279	81 486	100 100
76	52 943	35 635	23 148	61 106	76 091	96 741
77	48 537	32 198	22 105	61 740	70 642	93 938
78	44 613	29 442	21 473	62 391	66 086	91 833
79	40 380	25 877	19 959	62 134	60 339	88 011
80	36 014	22 324	18 571	60 556	54 585	82 880
81	32 583	19 242	17 551	60 251	50 134	79 493
82	28 970	16 113	16 610	58 595	45 580	74 708
83	25 001	12 992	15 043	55 666	40 044	68 658
84	18 694	9 309	12 075	46 547	30 769	55 856
85	15 491	7 366	10 989	42 738	26 480	50 104
86	12 438	5 573	9 833	38 679	22 271	44 252
87	10 250	4 434	8 830	35 823	19 080	40 257
88	8 334	3 347	7 989	32 569	16 323	35 916
89	6 653	2 433	6 968	29 569	13 621	32 002
90	4 896	1 650	5 769	24 818	10 665	26 468
91	3 588	1 142	4 702	20 660	8 290	21 802
92	2 435	768	3 521	16 154	5 956	16 922
93	1 676	495	2 877	13 357	4 553	13 852
94	1 115	269	2 096	10 131	3 211	10 400
95	684	161	1 621	7 868	2 305	8 029
96	441	94	1 155	5 822	1 596	5 916
97	266	51	767	4 173	1 033	4 224
98	155	28	502	2 844	657	2 872
99	73	17	303	1 948	376	1 965
100+	156	70	438	3 366	594	3 436
Total	1 180 818	837 349	525 517	1 413 257	1 706 335	2 250 606

**Tableau 15 Bénéficiaires selon l'âge, le sexe, l'état civil et le type de prestation au
 31 décembre 2003**

Âge	Sans SRG, marié		Sans SRG, célibataire		Avec SRG, marié		Avec SRG, célibataire	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
65	59 637	50 047	17 228	27 316	17 742	14 981	8 505	17 552
66	60 489	51 723	17 902	28 609	20 174	15 720	9 808	20 062
67	58 808	48 434	17 509	28 998	20 606	15 708	10 284	21 563
68	56 146	45 695	16 851	28 477	20 356	15 748	10 610	23 011
69	54 009	42 472	16 306	28 735	19 951	15 450	10 503	23 844
70	52 702	40 070	16 109	28 775	19 244	14 806	10 281	24 119
71	52 658	39 488	16 691	30 685	18 840	14 665	10 447	25 436
72	50 914	36 815	16 643	31 249	17 840	13 959	9 872	26 472
73	49 248	34 430	16 503	32 460	17 586	13 369	9 851	27 338
74	44 085	30 584	15 409	31 557	16 080	12 338	9 141	27 211
75	41 711	27 985	15 237	31 790	15 605	11 836	8 933	28 489
76	38 323	24 787	14 655	31 824	14 620	10 848	8 493	29 282
77	34 981	22 198	14 134	32 073	13 556	10 000	7 971	29 667
78	32 133	20 322	13 998	31 794	12 480	9 120	7 475	30 597
79	28 905	17 485	13 031	31 419	11 475	8 392	6 928	30 715
80	25 799	15 067	12 230	30 104	10 215	7 257	6 341	30 452
81	23 235	12 804	11 608	29 317	9 348	6 438	5 943	30 934
82	20 456	10 519	11 142	28 053	8 514	5 594	5 468	30 542
83	17 284	8 175	9 891	25 877	7 717	4 817	5 152	29 789
84	12 643	5 667	7 751	20 437	6 051	3 642	4 324	26 110
85	9 973	4 315	6 831	18 128	5 518	3 051	4 158	24 610
86	7 862	3 204	6 064	15 893	4 576	2 369	3 769	22 786
87	6 434	2 538	5 406	14 342	3 816	1 896	3 424	21 481
88	5 121	1 875	4 796	12 813	3 213	1 472	3 193	19 756
89	3 937	1 283	4 145	11 166	2 716	1 150	2 823	18 403
90	2 855	847	3 265	9 186	2 041	803	2 504	15 632
91	1 937	588	2 599	7 128	1 651	554	2 103	13 532
92	1 309	373	1 842	5 612	1 126	395	1 679	10 542
93	848	214	1 462	4 426	828	281	1 415	8 931
94	534	125	1 023	3 179	581	144	1 073	6 952
95	329	77	814	2 439	355	84	807	5 429
96	194	36	505	1 766	247	58	650	4 056
97	111	19	339	1 233	155	32	428	2 940
98	69	13	203	756	86	15	299	2 088
99	31	6	120	504	42	11	183	1 444
100+	88	56	133	745	68	14	305	2 621
Total	855 799	600 332	330 374	698 869	325 019	237 017	195 143	714 388